

INDICES INTERNATIONAUX

Il existe aujourd'hui une multitude d'indicateurs permettant de mesurer les inégalités genre. Certains indices ont pour but de donner un aperçu des inégalités femmes/hommes en mesurant les écarts entre eux dans différents domaines, tels que la santé, l'éducation, l'activité économique ou politique. D'autres s'intéressent plutôt aux origines des discriminations à l'encontre des femmes.

IGG : INDICE D'INEGALITE DE GENRE

Le IIG est un Indice construit par le PNUD en 2000. Il s'agit d'un indice composite mesurant le déficit de progrès dans trois dimensions du développement humain résultant d'inégalités de genre :

- ❑ Santé reproductive (mesurée par le taux de mortalité maternelle et les taux de natalité chez les adolescents) ;
- ❑ Autonomisation (mesurée par la proportion de sièges parlementaires occupés par les femmes et la proportion de femmes adultes et d'hommes de 25 ans et plus ayant au moins une éducation secondaire) ;
- ❑ Marché du travail (exprimé en tant que participation au marché du travail et mesuré par le taux d'activité de la population féminine et masculine âgée de 15 ans et plus).

Le GII mesure ainsi les coûts de développement humain de l'inégalité entre les sexes : plus le GII est élevé, plus les disparités entre les femmes et les hommes et plus de perte pour le développement humain. Le GII met la lumière sur la position des femmes dans 159 pays. Les indicateurs des différentes composantes de l'indice mettent l'accent sur les domaines nécessitant une intervention politique et/ou une réflexion pour surmonter les entraves à l'égalité entre femmes et hommes.

GGGR : GLOBAL GENDER GAP INDEX

Le Rapport Mondial sur la Parité entre les Sexes (Global Gender Gap Report, GGGR) est un indice construit en 2006 par le World Economic Forum (organisation internationale indépendante), présente un panorama des inégalités entre femmes et hommes dans le monde à travers la mesure des « écarts de genre » dans quatre domaines : l'économie, la politique, l'éducation et la santé au niveau national.

Dans le cadre du Rapport mondial sur les écarts entre les sexes, le Forum économique mondial quantifie l'ampleur des disparités entre les sexes et suit leurs progrès au fil du temps, en mettant l'accent sur les écarts entre les femmes et les hommes dans les quatre domaines clés cités plus haut.

SIGI : SOCIAL INSTITUTIONS AND GENDER INDEX

Le SIGI souligne l'importance des libertés civiles des femmes et leur action collective pour faire progresser les droits des femmes. L'indice SIGI de l'OCDE permet ainsi de : saisir et mesurer les discriminations liées au genre dans les institutions sociales (normes sociales, pratiques et lois) à travers 160 pays dans le monde. Le SIGI est un indicateur composite qui classe les pays sur la base de 14 indicateurs. Les indicateurs sont groupés en cinq sous-groupes d'indices qui mesurent une dimension des institutions sociales liées à l'inégalité genre.

- ❑ Le SIGI est une moyenne non pondérée (d'une fonction non linéaire) des sous-indices suivants :
- ❑ Code discriminatoire de la famille ;
- ❑ Atteinte à l'intégrité physique des femmes ;
- ❑ La préférence pour les garçons et la dévalorisation des filles au sein du ménage ;
- ❑ Les inégalités de genre en termes d'accès aux ressources et aux droits de propriété ;
- ❑ Les restrictions en termes de libertés civiles.

Les valeurs de l'indice SIGI et de ses sous-indices sont exprimées entre 0 et 1 : 0 étant absence d'inégalité et 1 inégalité totale.

IEG : INDICE ÉGALITÉ DE GENRE (BAD)

La stratégie de la BAD a pour but d'encourager la participation des femmes au processus décisionnel au niveau de la famille, de la communauté, et à l'échelle nationale, dans le but de rendre les institutions africaines plus représentatives et plus responsables.

L'Indice de l'égalité du genre de la BAD a été élaboré en 2015. Cet indice couvre la question de l'égalité des genres dans 52 des 54 pays d'Afrique. Ensuite, il a été conçu non seulement pour mesurer les disparités relatives au genre, mais aussi pour promouvoir le développement. Il aborde trois dimensions importantes de l'égalité des genres :

- ❑ L'autonomisation économique ;
- ❑ Le développement humain ;
- ❑ Les lois et institutions.



تونسيات
TOUNISSIET

Baromètre de Participation Citoyenne des Femmes en Tunisie

Objectifs, Méthodologie & Indicateurs

PARTICIPATION CITOYENNE DES FEMMES

Les nouvelles orientations liées à la gestion des affaires locales sont basées sur la décentralisation et la déconcentration de l'action de l'Etat. Ces tendances, clairement spécifiées dans la nouvelle constitution Tunisienne de 2014, sont sans aucun doute favorables au développement du suivi et de l'évaluation des politiques publiques, tant au niveau national que régional, pour le suivi des progrès réalisés par rapport aux divers objectifs définis dans la Constitution Tunisienne.

Néanmoins, la législation actuelle ne se reflète pas assez dans la situation réelle de la participation des femmes dans le pays. Actuellement, la répartition des rôles, des responsabilités et des ressources entre les femmes et les hommes est source d'inégalités, bien que le cadre juridique instaurant l'égalité quasi générale soit en place. Les filles et les femmes continuent à subir des discriminations liées aux coutumes et à la monopolisation du pouvoir et des intérêts.

Ceci va contrarier l'application desdites lois et l'intervention des organisations gouvernementales et de la société civile s'avère cruciale pour palier à cet écart entre les législations et la situation réelle du niveau de la participation des femmes.

Les évaluations sensibles au Genre s'avèrent ainsi indispensables pour démontrer la nécessité de s'attaquer réellement aux inégalités entre les femmes et les hommes, améliorer la performance des stratégies nationales, créer un changement réel et durable. Elles sont aussi nécessaires pour élever le niveau de conviction et d'appropriation des acteurs de développements (institutions et personnes) de la relation entre le développement et l'équité dans son sens le plus large

L'approche Genre est l'un des facteurs rendant le développement juste, équitable et durable.

En vue de ces constats et afin de mieux cibler et orienter ses actions de renforcement des capacités des femmes en termes de gouvernance et de participation au développement local, l'association **Tounissiet** a recruté un groupe de consultants pour l'élaboration d'un baromètre de participation citoyenne des femmes tunisiennes.

L'objectif est de se doter d'un outil de connaissance important au service du passage à une démocratie basée sur l'égalité des chances.

Le nouveau contexte tunisien valorise la contribution de la femme dans le développement local et national comme étant le moteur de la croissance et de la stabilité du pays.

L'objectif de la mise en place du Baromètre de Participation Citoyenne des Femmes en Tunisie (BPCF) est ainsi de mesurer l'évolution et le progrès de l'implication citoyenne des femmes par rapport à une situation de référence, et ce, à travers un ensemble d'indicateurs (présentés sous forme baromètre) de la participation citoyenne des femmes tunisiennes.

Plus précisément, cette batterie d'indicateurs servira à :

- Déterminer à quel point la femme tunisienne est prête à jouer pleinement son rôle dans la vie publique ;
- Mesurer l'appropriation des femmes des outils et des bonnes pratiques de la bonne gouvernance locale, régionale et nationale ;
- Évaluer l'impact des programmes visant l'amélioration de la contribution de la femme dans le développement au regard des objectifs en termes de renforcement des capacités à gérer et gouverner, de facilitation de l'accès aux postes de décision et d'amélioration de la position socio-économique des femmes ;
- Mettre en avant les éventuelles disparités inter-régions en termes de participation des femmes dans la vie publique et orienter les stratégies nationales et régionales de formation et de sensibilisation ;
- Renforcer la capacité de négociation des collectivités territoriales vis-à-vis du gouvernement central et à orienter ce dernier dans ses stratégies de développement traitant d'une composante genre ;
- Disposer d'outils de sensibilisation et d'information qui alimentent le débat public sur l'établissement de l'égalité femmes-hommes, notamment dans la participation au développement local et national.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ❑ Des politiques et stratégies relatives à l'égalité des sexes sont développées ;
- ❑ La mauvaise intégration d'une démarche soucieuse d'équité entre les sexes dans les politiques et programmes est réduite ;
- ❑ Intégrer une démarche soucieuse d'équité entre les sexes dans tous les processus et mécanismes locaux et nationaux de planification, de budgétisation, de contrôle, d'évaluation et d'établissement de rapports ayant trait aux stratégies de développement national ;
- ❑ Mobiliser un financement suffisant en faveur des politiques et programmes de développement soucieux de l'égalité des sexes et à l'intention des mécanismes nationaux visant à réaliser l'égalité des sexes, grâce à des efforts aux niveaux national, régional et international et à des processus budgétaires tenant compte de la question de la parité des sexes dans tous les secteurs, et allouer des fonds suffisants pour des mesures ciblant les femmes ;
- ❑ Offrir des formations adéquates et des ateliers de sensibilisation ;
- ❑ Renforcer la capacité d'analyse genre au niveau de la population et ses représentants ;
- ❑ Renforcer les capacités des cadres décentralisés en planification sensible au genre ;
- ❑ Préparer un rapport annuel sur le genre et développement.

INDICATEURS À SUIVRE

Proportion des femmes candidates aux élections des représentants des quartiers dans le cadre des Fora Citoyens au niveau des communes

Caisse des prêts et de soutien des collectivités locales

Proportion des femmes élues aux élections des représentants des quartiers dans le cadre des Fora Citoyens au niveau des communes

Caisse des prêts et de soutien des collectivités locales

Proportion des femmes dans les ateliers d'identification des stratégies de développement régional

Enquête auprès des gouvernorats

Proportion des femmes participant aux Fora Citoyens au niveau des communes

Caisse des prêts et de soutien des collectivités locales

Pourcentage des dépenses du gouvernement qui ciblent les initiatives gender mainstreaming et l'égalité des genres

Caisse des prêts et de soutien des collectivités locales

AXE 4

Capacité des femmes à s'imposer et à jouer pleinement son rôle dans le développement local, régional et national.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- ❑ Formulation de stratégies locales, régionales et nationales traduisent de manière honnête les attentes des femmes et des hommes de manière égale ;
- ❑ La participation des femmes dans l'élaboration des plans stratégiques de développement (plan quinquennal, plans locaux de développement) augmente ;
- ❑ La participation des femmes à travers les organisations de la société civile dans les débats/concertations sur le développement est amélioré ;
- ❑ L'insuffisance de la coopération internationale en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes est réduite ;

- ❑ Faire mieux comprendre la prise en compte des sexospécificités et renforcer la capacité de la mettre en œuvre en tant que stratégie pour la réalisation de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, notamment en exigeant qu'une analyse des aspects sexospécifiques préside à l'élaboration, à l'application, au suivi et à l'évaluation de toutes les politiques et de tous les programmes, en particulier dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'emploi ;
- ❑ Élaborer et promouvoir des stratégies afin d'intégrer une perspective sexospécifique à la conception et l'application des politiques de développement socioéconomique et autre ainsi que dans les processus budgétaires de communiquer mutuellement les pratiques optimales tout en encourageant l'innovation dans la prise en compte des sexospécificités ;
- ❑ Développer des activités de plaidoyer ;
- ❑ Développer la confiance des femmes en elles-mêmes ;
- ❑ Veiller à ce que les questions de genre soient intégrées dans la prise de décision, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des initiatives de gouvernance locale.

CONCEPTS & DÉFINITIONS

Le système des Nations Unies suppose l'existence de différentes dimensions de la citoyenneté, principalement le droit de vote et d'éligibilité, la contribution à la vie de la communauté et aux choix de politiques publiques .

D'un point de vue juridique, la citoyenneté ne se limite pas uniquement à la naturalisation et l'acquisition des droits qui en découlent. De nos jours, elle se définit comme une participation à la vie de la cité. De cette façon, chaque citoyen peut être un acteur actif de la vie publique . D'après cette définition, la citoyenneté est le fruit d'une construction permanente d'intégration et d'insertion sociale.

Selon Armand Chanel, la citoyenneté peut être définie comme étant un ensemble de « pratiques citoyennes », telles que la participation à la vie publique de la Cité à l'échelle local, national ou même mondial. Il s'agit de la participation aux élections qui sont soit ordonnancées par les gouvernements soit dans le cadre d'actions collectives autonomes (protestations publiques par voie de pétition ou manifestations) ou d'adhésion à des associations à vocation locale, sociale, socio-professionnelle ou internationale.

La participation à la vie collective peut être ordonnancée par les citoyens, il s'agit dans ce cas d'une « citoyenneté par le bas » (concept développé dans les pays anglo-saxons). Elle peut être aussi assimilée à une « citoyenneté par le haut » lorsqu'elle est plus « passive » car instituée par les dirigeants (concept développé en Allemagne à la fin du XIXème siècle).

En résumé, la citoyenneté couvre de nombreux domaines :

- La **citoyenneté civile** qui se manifeste à travers la liberté d'opinion et d'expression, l'égalité devant la justice, le droit à la propriété
- La **citoyenneté politique** qui se traduit par le droit de vote et d'éligibilité
- La **citoyenneté sociale** qui garantit les droits à la couverture sociale mais aussi à la liberté d'adhésion syndicale.

L'importance de la participation politique des femmes découle de sa portée transversale puisqu'elle peut se répercuter sur l'ensemble des politiques publiques. En effet, la participation des femmes dans la prise de décision est de nature à les aider à mieux défendre leurs intérêts et à prendre en compte leurs besoins spécifiques lors de l'élaboration des budgets publics. Par conséquent, les conditions de vie des femmes s'améliorent à travers l'accès à l'éducation et aux services de santé de base et le développement de leurs ressources productives.

BAROMÈTRE DE PARTICIPATION CITOYENNE DES FEMMES TUNISIENNES

Les indicateurs donnent une information sur l'état du système considéré. Sur cette base, le décideur peut se prononcer sur l'état du système et poser un bilan.

La définition de la « bonne santé » est toutefois plus facile lorsque le bilan peut se référer à des objectifs explicitement énoncés. Ainsi, le territoire est « en bonne santé » s'il permet d'atteindre les objectifs qui lui sont assignés. En réduisant les déficits d'information, ces systèmes permettent d'améliorer la conception, la précision, le pilotage et donc la performance des politiques selon le cycle présenté.

Le baromètre de participation citoyenne des femmes tunisiennes - BPCF - proposé par l'association Tounissiet a été conçu pour suivre le progrès réalisé en Tunisie en termes de diminutions des inégalités liées au genre dans l'espace public et d'aider les acteurs publics et de la société civile à prendre les mesures correctives nécessaires pour contribuer à la promotion du rôle des femmes tunisiennes dans l'espace politique et associatif.

Le BPCF représente à la fois :

Un outil d'aide à la décision

- Permet de clarifier les choix de l'état et des collectivités territoriales quant à la promotion du rôle de la femme
- Fournit aux organismes de la société civile les informations nécessaires pour la formulation et mise en application de mesures adaptées
- Améliore les pratiques de diagnostic et de planification
- Rend les conditions de mise en œuvre des politiques plus performantes
- Met en avant les questions pertinentes quant à l'efficacité, pertinence et impact des actions entreprises

Un instrument de connaissance et de débats

- Permet l'approfondissement des thématiques relatives au genre
- Représente un champ d'expression des acteurs
- Augmente l'échange entre administration publique, société civile et bénéficiaires
- Identifie les résultats

AXE 1

Degré d'implication des femmes dans la vie publique



OBJECTIFS SPECIFIQUES

- ❑ Promouvoir l'équité
- ❑ Remédier à la faible participation de la femme à la vie publique
- ❑ Assurer une participation équilibrée entre femmes et hommes dans la gouvernance nationale
- ❑ Améliorer la crédibilité et la légitimité des structures du gouvernement à travers une représentation des genres plus équilibrée
- ❑ Provoquer des progrès relatifs à la promulgation de lois soucieuses d'égalité entre les sexes
- ❑ Encourager et promouvoir une coopération étroite entre les autorités centrales et les collectivités locales en vue de l'élaboration de programmes visant à réaliser l'égalité des sexes, de sorte à assurer des chances égales aux femmes.
- ❑ Remédier à l'insuffisance des informations et des statistiques ventilées par sexe

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ❑ Mettre en œuvre des actions de sensibilisation pour développer « la volonté politique » servant à promouvoir l'équité
- ❑ Supprimer les barrières systématiques à la participation des femmes à la vie publique
- ❑ Aider les femmes dans leur démarche vers l'autonomie
- ❑ Elaborer et mettre en œuvre des mécanismes de suivi et d'évaluation efficaces à tous les niveaux pour évaluer les progrès accomplis vers l'égalité des sexes, notamment en :
 - Recueillant, analysant et utilisant des données ventilées par sexe,
 - Définissant et utilisant des indicateurs qualitatifs et quantitatifs appropriés ;
 - Des enquêtes d'opinion sont régulièrement conduites afin d'évaluer la Perception des femmes quant à leur participation à la vie publique ;
 - Des données relatives à l'égalité des sexes sont périodiquement collectées et diffusées ;
 - Des enquêtes sociologiques relatives aux attitudes envers la participation politique des femmes (en tant qu'électrices et politiciennes).
- ❑ Soutenir les organisations féminines qui s'employaient à autonomiser les femmes et les filles et à améliorer leurs conditions de vie;
- ❑ Une analyse détaillée des structures et processus politiques (par ex. La manière dont les ministres sont nommés, les canaux de prise de décision, la manière dont les politiciens sont promus au sein de leurs partis politiques...) Ces informations sont utiles pour identifier les sources aux problèmes.
- ❑ Intégrer la perspective genre dans la réforme de l'administration.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ❑ Fournir les formations adéquates pour renforcer les capacités des femmes dans : la connaissance des lois, la gestion budgétaire, les notions de base de la bonne gouvernance...
- ❑ Contrôle de la corruption
- ❑ Assurer effectivement aux femmes et aux filles, et dans des conditions d'égalité, un plus grand accès aux technologies de l'information et de la communication, ainsi qu'à la technologie appliquée, notamment grâce au transfert de connaissances ;
- ❑ Collecte et diffusion des meilleures pratiques : De nombreux gouvernements locaux ont mis en œuvre des projets communautaires qui représentent d'excellents exemples d'intégration de la dimension de genre.
- ❑ Prendre des mesures efficaces pour éliminer la discrimination, les stéréotypes sexuels ainsi que les pratiques traditionnelles, culturelles et coutumières néfastes ;
- ❑ Mettre au point et financer des politiques et des programmes, y compris des mesures novatrices, visant à constituer, chez les femmes, une masse critique de responsables, de dirigeantes et de gestionnaires, en vue de réaliser l'objectif de l'équilibre entre les sexes à tous les niveaux et dans tous les domaines, particulièrement aux postes stratégiques de responsabilité économique, sociale et politique ;
- ❑ Provoquer les réactions en chaîne : Il est également important de réaliser que les femmes occupant des postes de prise de décision sont des modèles importants qui inspireront d'autres femmes à se porter candidates et à exercer des fonctions publiques.

INDICATEURS À SUIVRE

Degré de connaissance des lois et des règles de la gouvernance locale parmi les femmes membres d'organisations publiques et associatives

Enquête terrain

Proportion des femmes candidates aux élections présidentielles

ISIE

Proportion des femmes électrices aux élections présidentielles

ISIE

Proportion des femmes candidates aux élections législatives

ISIE

Proportion des femmes électrices aux élections législatives

ISIE

Proportion des femmes candidates aux élections régionales / locales

ISIE

Proportion des femmes électrices aux élections régionales / locales

ISIE

Proportion des femmes dans les comités citoyens de contrôle des collectivités locales

Caisse des prêts et de soutien des collectivités locales

Proportion de femmes dans le bureau exécutif de l'instance de lutte contre la corruption

INLUCC

AXE 3

Niveau de maîtrise par les femmes des différents outils de la bonne gouvernance

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- ❑ Le degré de participation des femmes dans le choix de leur gouvernement (central et local) se rapproche de celui des hommes ;
- ❑ Le contrôle des institutions publiques et collectivités locales se fait de manière égale parmi les femmes et les hommes ;
- ❑ Il existe un environnement favorable à la synergie et la collaboration entre les intervenants en genre ;
- ❑ S'assurer que les questions de genre sont intégrées dans la prise de décision, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des initiatives de gouvernance nationale, et que l'impact des politiques sur le genre est évalué et, si nécessaire, des mesures correctives sont prises en compte ;
- ❑ Assurer une participation équilibrée des hommes et des femmes à la gouvernance locale, y compris l'élimination des obstacles structurels et systémiques à la participation des femmes.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ❑ Mettre en œuvre des actions de sensibilisation pour développer « la volonté politique » servant à promouvoir l'équité
- ❑ Supprimer les barrières systématiques à la participation des femmes à la vie publique
- ❑ Aider les femmes dans leur démarche vers l'autonomie
- ❑ Elaborer et mettre en œuvre des mécanismes de suivi et d'évaluation efficaces à tous les niveaux pour évaluer les progrès accomplis vers l'égalité des sexes, notamment en :
 - Recueillant, analysant et utilisant des données ventilées par sexe,
 - Définissant et utilisant des indicateurs qualitatifs et quantitatifs appropriés ;
 - Des enquêtes d'opinion sont régulièrement conduites afin d'évaluer la Perception des femmes quant à leur participation à la vie publique ;
 - Des données relatives à l'égalité des sexes sont périodiquement collectées et diffusées ;
 - Des enquêtes sociologiques relatives aux attitudes envers la participation politique des femmes (en tant qu'électrices et politiciennes).
- ❑ Soutenir les organisations féminines qui s'employaient à autonomiser les femmes et les filles et à

INDICATEURS À SUIVRE

Proportion des femmes siégeant dans le parlement (ARP)

Conseil de l'ARP

Proportion des femmes membres d'associations au niveau national et régional

IFEDA
Enquête terrain

Proportion des femmes dans les organisations professionnelles les plus qualifiées

UTICA / UTAP

Proportion des femmes ayant participé à des actions de mobilisations

Enquête terrain

Existence de quotas légaux favorisant la participation des femmes à la vie politique

ISIE / Code Electoral

Proportion des femmes dans la fonction publique

Centre National Informatique

Taux de participation des femmes aux élections

ISIE

Disponibilité des données relatives à l'égalité des sexes

Enquête terrain

Degré d'intérêt politique des femmes

Enquête terrain

AXE 2

Degré de préparation des femmes à accéder à des postes de décision, notamment à l'échelle locale et régionale

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- ❑ Pallier à la sous-représentation des femmes dans le processus décisionnel ;
- ❑ La proportion de femmes en responsabilité syndicale augmente ;
- ❑ La féminisation des cadres femmes s'élargit à plusieurs fonctions et dans la plupart des secteurs ;
- ❑ La prise de conscience quant à la promotion de la place des femmes dans les postes de prise de décision s'améliore ;
- ❑ Fixer des objectifs, des buts et des critères d'évaluation concrets, en vue de promouvoir la participation des femmes, dans des conditions d'égalité avec les hommes, aux activités des instances de prise de décisions à tous les niveaux et dans tous les domaines ;
- ❑ Définir comme objectif l'équilibre entre les sexes aux niveaux de la prise de décisions, au sein de l'administration, et du recrutement des fonctionnaires à tous les niveaux ;
- ❑ Encourager une plus grande participation de toutes les femmes marginalisées à la prise de décisions à tous les niveaux et venir à bout des obstacles qui empêchent ces femmes d'avoir accès et de prendre part à la politique et à la prise de décisions ;
- ❑ Connaître les barrières qui retiennent les femmes de choisir une carrière en politique municipale et régionale.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ❑ Développer les mécanismes de mobilisation de de la société pour soutenir les femmes ayant la volonté et les compétences à participer dans les instances de prise de décision : Augmenter la conscience sociale sur l'importance de la participation de la femme à tous les niveaux de prise de décision ;
- ❑ Susciter l'augmentation et la participation des femmes dans les instances de prise de décision ;
- ❑ Mobiliser un partenariat stratégique entre les différentes institutions : gouvernement, bailleurs de fonds, la presse, les ONG et secteurs privés pour qu'ils élaborent les politiques faisant participer les femmes aux contrôles et décisions ;
- ❑ Offrir des formations spécifiques aux femmes aux postes de décision ;
- ❑ Prendre toutes les mesures qui s'imposent pour permettre aux femmes de participer pleinement à la prise des décisions à tous les niveaux, dans tous les aspects de leur vie quotidienne ;
- ❑ Elaborer de nouvelles orientations applicables aux structures et aux pratiques institutionnelles, y compris des plans d'action en faveur de la parité entre les sexes, assortis de stratégies concrètes et de budgets et destinés à promouvoir les objectifs de l'égalité entre les sexes, notamment en matière de législation et de politiques publiques ;
- ❑ Encourager une coordination et une collaboration renforcées entre tous les mécanismes œuvrant pour la promotion de la femme et l'égalité des sexes à tous les niveaux, tels que les ministères de tutelle, les commissions de l'égalité des sexes, les commissions parlementaires concernées, les médiateurs, les points focaux et groupes de travail pour l'égalité des sexes dans les ministères de tutelle, ainsi qu'avec les groupes, associations et réseaux de femmes ;
- ❑ Prendre des mesures efficaces pour éliminer la discrimination, les stéréotypes sexuels ainsi que les pratiques traditionnelles, culturelles et coutumières néfastes ;
- ❑ Mettre au point et financer des politiques et des programmes, y compris des mesures novatrices, visant à constituer, chez les femmes, une masse critique de responsables, de dirigeantes et de gestionnaires, en vue de réaliser l'objectif de l'équilibre entre les sexes à tous les niveaux et dans tous les domaines, particulièrement aux postes stratégiques de responsabilité économique, sociale et politique ;
- ❑ Provoquer les réactions en chaîne : Il est également important de réaliser que les femmes occupant des postes de prise de décision sont des modèles importants qui inspireront d'autres femmes à se porter candidates et à exercer des fonctions publiques.

INDICATEURS À SUIVRE

Proportion des femmes dans les organes de décision au niveau national

Centre National Informatique

Proportion des femmes dans les organes de décision au niveau local

Centre National Informatique

Proportion des femmes maires

ISIE

Proportion des femmes dans les catégories professionnelles les plus qualifiées (ou à plus haut niveau de responsabilité décisionnelle) au niveau national

Centre National Informatique

Proportion des femmes dans les catégories professionnelles les plus qualifiées au niveau régional

Centre National Informatique

Présence des femmes dans les partis politiques en tant que militantes/leaders

Enquête terrain auprès des partis politiques

Actions de sensibilisation par la promotion de l'image de la femme en tant que responsable

Enquête terrain auprès des ONG, agences internationales de coopération, ...